

# *Le Courrier de Tychique*

Correspondance à adresser à  
M. Jean Marc Chabanon  
168, Route du Grobon – 01400 – Châtillon-sur-Chalaronne

N°416

---

**« Le plus grand dérèglement de l'esprit c'est de voir les choses, telles qu'on voudrait qu'elles soient, et non pas telles qu'elles sont en réalité. »**

*Bossuet « Traité de l'amour de Dieu et de soi-même »*

---

**Dimanche 10 juin 2012**  
**II<sup>ème</sup> Dimanche après la Pentecôte**  
**Solennité de la Fête Dieu**

## **La Règle de Saint Benoît.**

De nombreux ordres religieux, d'innombrables moines et moniales s'inspirent encore aujourd'hui de cette Règle exemplaire. C'est sur son fondement que Dom Prosper Guéranger restaura l'Ordre bénédictin de Solesmes en 1833. Voilà qui lui confère une valeur incontestable.

On y lit au chapitre LXIV : « de l'établissement de l'Abbé » (p. 80) ce passage intéressant :

*« Si, par malheur, il arrivait que la communauté tout entière élût à l'unanimité une personne complice de ses dérèglements, lorsque ces désordres parviendront à la connaissance de l'Evêque au diocèse duquel appartient ce lieu, ou des Abbés et **des chrétiens du voisinage** qu'ils empêchent le complot des méchants de prévaloir, et **qu'ils pourvoient eux-mêmes la maison de Dieu d'un dispensateur fidèle**, assurés qu'ils en recevront une bonne récompense, s'ils le font pour un motif pur et par le zèle de Dieu, de même qu'ils commettraient un péché s'ils s'y montraient négligents. (...) **Que l'Abbé sache aussi qu'il lui faut bien plutôt songer à être utile, qu'à être le maître** »*

Qui sont donc ces « chrétiens du voisinage » ?... Qui sont ceux qui, nonobstant l'intervention des clercs, « commettraient un péché » en n'empêchant pas « le complot des méchants » et en ne pourvoyant pas « la maison de Dieu d'un dispensateur fidèle » ?... Qui ? ... Les fidèles, bien sûr !

Mais les statuts de la FSSP X n'ont pas été fondés sur cette règle et n'ont pratiquement rien de commun avec elle. Lorsque Mgr Lefebvre les a établis, il se souciait surtout du salut des âmes et de la pérennité de la Doctrine et des Sacrements. Il suffit d'en lire le paragraphe II « *De Solidatii fine* » (n° 1, 2, 3...) Aussi n'avait-il pas prévu de sanctions pour les traîtres ! Il était trop confiant et avait eu la naïveté de croire qu'il n'y en aurait pas ! ...Il y en eut, pourtant, et il y en a encore, même si aucun de nos évêques ne peut être véritablement taxé de « *complicité de dérèglements* ». **Les traîtres véritables sont ceux qui, dans l'ombre, ont préparé les esprits au ralliement à la Rome apostate, et ont réussi à polluer la belle œuvre de Mgr Lefebvre dans la plus totale impunité, atteignant même son Supérieur général !**

## **Ainsi : les « chrétiens du voisinage » ont le devoir d'empêcher le complot !**

Que Mgr Fellay ne tienne aucun compte de la position de ses trois confrères dans l'épiscopat peut évidemment nous « interpellé »... pour utiliser un langage, auquel il faudra qu'il s'habitue quand il aura rejoint ceux qu'il combattait jadis ! Mais cela ne regarde que lui. Cependant ses convictions évolutives sont tout de même fort inquiétantes ! Que votre « oui » soit « oui ». Que votre « non » soit « non » ! Or, personne ne peut le nier, ce qui pour lui est « oui » aujourd'hui, sera peut-être « non » demain ! Un tel « nautonier » n'est guère rassurant pour les passagers embarqués dans son navire ! Si toutefois il en reste pour le suivre ...

Dans une publication d'avril 2012, largement diffusée, M. Jean Christian Bernard a dressé un inventaire accablant des propos de Mgr Fellay se contredisant lui-même (« *Mgr Fellay ne s'est jamais trompé* ») C'est grave ! Sa crédibilité est mise à mal ! D'autant qu'on assure qu'il signera le protocole empoisonné qui lui est présenté. Qu'en sera-t-il alors ?

La Fraternité ralliée conservera tous les biens immobiliers que les fidèles lui ont donnés, lesquels seront placés sous le contrôle de l'ennemi qu'ils avaient combattu farouchement ! Après avoir été spoliés une première fois à la suite du maudit concile

Vatican II, ils le seront une deuxième fois par ceux auxquels ils avaient accordé leur confiance ! Cela fait beaucoup. On nous rétorquera que ce n'est pas à la Fraternité que nos dons ont été accordés mais à Dieu !... Quelle hypocrisie !... Et qu'attendre des prêtres qui, ralliés et soumis à une obéissance vigilante, n'enseigneront plus la doctrine dans toute sa pureté, seront amenés de plus en plus souvent à collaborer avec les « prêtres » (?) conciliaires quand ils ne se feront pas remplacer par l'un ou l'autre d'entre eux, en cas de nécessité.

Mgr Fellay a-t-il évalué la portée de ce drame ?

### **Une lettre de M. l'abbé Meramo.**

Comme certains de ses confrères trop vigilants, M. l'abbé Méramo a été exclu de la FSSP X. Il a publié le 21 mai dernier une réponse à la lettre adressée par Mgr Fellay aux trois évêques de la Fraternité hostiles au ralliement. J'en publie un passage – dont j'occulte les propos inutilement agressifs.

*« Mgr Fellay s'arroge un pouvoir sur la vérité elle-même puisqu'il prétend s'imposer à tout prix, comme s'il était investi d'une mission divine, et que, dans sa naïve ignorance, il cultive l'ambition de renverser la Révolution anticatholique téléguidée aujourd'hui depuis la Rome adultère et apostate. (...)*

*« Il fait montre d'un faible bagage intellectuel et théologique et d'un faux mysticisme, comme le démontre le fait de **s'être laissé éblouir, il y a quelques années, par une prophétesse suisse** en cherchant à réformer la spiritualité de la Fraternité léguée par son fondateur Mgr Marcel Lefebvre. Cette complète illuminée trouvé un terrain favorable dans la sensibilité de Mgr Fellay, mais elle ne put prévaloir à l'époque, grâce à la forte opposition des autres membres de la Fraternité ; cela met en tout cas en lumière l'inclination aveugle et ingénue de l'évêque pour le merveilleux et l'apparitionisme. »*

A ce sujet, **M. l'abbé Méramo en dit trop ou pas assez** ! On ne peut nous taxer d'une curiosité malsaine pour oser demander des éclaircissements sur cet épisode. La gravité de la situation actuelle le justifie amplement ! L'abbé poursuit :

*« Mgr Fellay prétend aujourd'hui être l'émissaire unique et privilégié pour résoudre la crise actuelle, dont les dimensions eschatologiques et apocalyptiques le dépassent au point même qu'il les méconnaît. Il reproche aux trois autres évêques deux graves erreurs (qu'il analyse) se croyant revêtu d'un mandat et d'un pouvoir sur toute la Tradition et conduisant celle-ci à la faillite formelle aussi bien que publique. »*

Enfin et pour que tout soit bien clair, l'abbé rappelle la déclaration ci-après de Mgr Lefebvre parue dans « Fidéliter » n° 70 de juillet-août 1989 :

**« Se mettre à l'intérieur de l'Eglise, qu'est-ce que ça veut dire ? Et d'abord de quelle Eglise parle-t-on ? Si c'est de l'église Conciliaire, il faudrait que nous, qui avons lutté contre elle pendant vingt ans parce que nous voulons l'Eglise catholique, nous rentrions dans cette église Conciliaire pour soi-disant la rendre catholique ? C'est une illusion totale ! »**

Comment Mgr Fellay peut-il renier à ce point son Père spirituel ?... Comment a-t-il pu en arriver à cette trahison ?... Insondable mystère !

### **Effroyable trahison !**

**« DICI » l'organe officiel de la FSSP X** vient de diffuser une nouvelle effroyable. « DICI » pose à Mgr Fellay cette question :

**« Une prélatrice personnelle est la structure canonique que vous avez indiquée dans de récentes déclarations. Or dans le Code, le canon n° 297 demande non seulement d'informer, mais d'obtenir l'autorisation des évêques diocésains pour fonder une œuvre sur leur territoire. S'il est clair que toute reconnaissance canonique préservera notre apostolat en son état actuel, êtes-vous disposé à accepter que les œuvres à venir ne soient possibles qu'avec la permission de l'évêque dans les diocèses où la Fraternité St Pie X n'est pas actuellement présente ? »** (p. 4)

Eh bien ! Dans son langage ampoulé et évanescent habituel, Mgr Fellay baisse la tête, passe sous les « fourches caudines » et s'apprête à signer la capitulation sans condition de la FSSP X : **« Ici ou là, cette difficulté sera réelle, mais depuis quand la vie est-elle sans difficulté ? »** (p.5) Enfin, seul dépositaire de la volonté de Dieu, il ajoute **« C'est toujours le moment de faire la volonté de Dieu et il nous la fait connaître en temps opportun »**. (p.6) Ainsi soi-il ! **Il est le messager de Dieu !**